

L'aide au Myanmar pour le développement des infrastructures

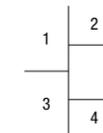
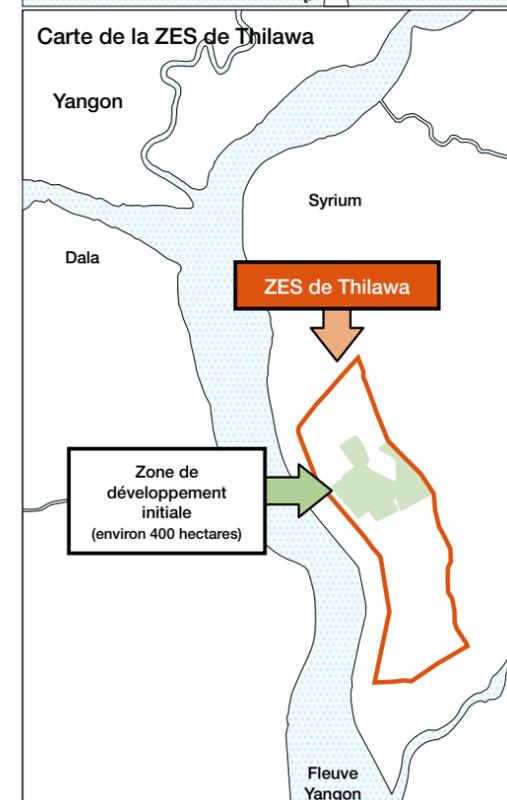
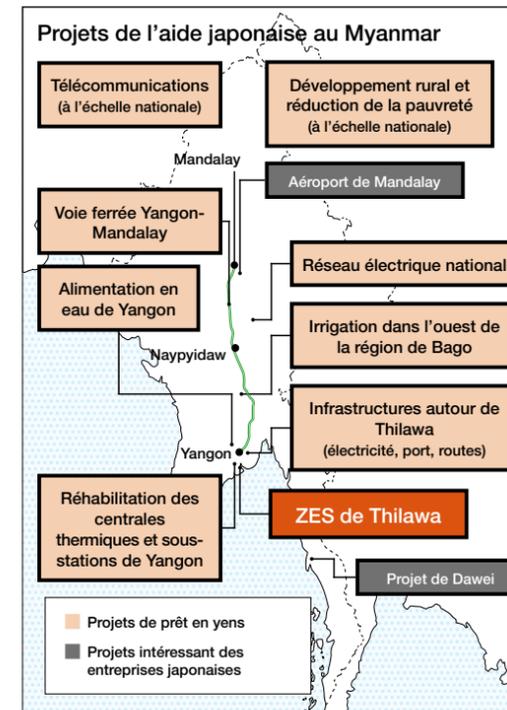
Renforcer les liens entre le Japon et le Myanmar

Le Japon et le Myanmar ont noué des relations diplomatiques il y a soixante ans, quand le Myanmar a obtenu son indépendance, et les liens de partenariat entre les deux pays sont restés solides depuis lors. Des problèmes politiques ont certes contraint le Japon à suspendre provisoirement la relation bilatérale, mais les restrictions ont été levées et les liens renoués en 2011, lorsqu'un gouvernement civil a été instauré au Myanmar. En 2013, peu après l'intronisation du gouvernement Abe, le vice-Premier ministre Taro Aso a effectué au Myanmar une visite au cours de laquelle son gouvernement s'est engagé à réduire de 500 milliards de yens le montant de la dette du Myanmar et à s'associer avec des entreprises japonaises pour fournir au pays une aide axée sur le développement des infrastructures sociales et industrielles.

Emblématique de cette aide est la Zone économique spéciale (ZES) de Thilawa. Il s'agit d'un projet de construction d'un parc industriel comparable à ceux qui existent dans les pays voisins, dans l'idée d'attirer les entreprises étrangères et de développer l'emploi en renforçant le secteur industriel. Le gouvernement japonais contribue à la mise en place de cette infrastructure. En mai 2013, le Premier ministre Shinzo Abe s'est rendu au Myanmar pour participer à des négociations au sommet. C'était la première visite d'un Premier ministre japonais depuis trente-six ans. Lors des pourparlers, il a insisté sur l'importance du développement des infrastructures et a promis que le Japon contribuerait, à hauteur d'environ 20 milliards de yens (soit 138 millions d'euros), à l'amélioration des installations énergétiques et portuaires des environs de Thilawa. Des entreprises nippones collaborent avec leurs homologues du Myanmar à la construction du parc industriel prévu dans la ZES. L'achèvement de la phase initiale, qui concerne près de 400 hectares, est programmé pour l'été 2015, avec une création attendue de 50 000 à 60 000 emplois.

L'aide japonaise s'étend aussi à l'amélioration des voies ferrées qui relient les deux plus grandes villes du pays : Yangon au sud et Mandalay au nord. À mesure de l'essor de l'économie et de la population du Myanmar, les besoins augmentent en termes de transport ferroviaire des personnes et des marchandises. Mais le réseau, trop ancien, est source de lenteurs et d'un risque élevé de déraillements. L'aide japonaise, par l'augmentation des flux de personnes et de marchandises qu'elle générera, va donner un coup de fouet à l'économie du Myanmar. Outre cela, le Japon participe à un vaste éventail de projets d'un bout à l'autre du pays, concernant notamment la modernisation du réseau électrique qui relie le nord et le sud, l'amélioration des installations de télécommunication et l'extension des systèmes d'irrigation. Le développement de ces infrastructures sera bénéfique non seulement pour le Myanmar mais aussi pour l'économie japonaise, à mesure que l'amélioration de l'environnement économique local va entraîner l'apparition de nouveaux foyers d'activité outremer pour les entreprises nippones.

L'économie du Myanmar connaît un essor rapide et le besoin de développement persiste dans bien des domaines de l'infrastructure. D'où le rôle essentiel de l'aide étrangère. La présence active du Japon profitera aux deux pays. Nous espérons que le gouvernement et les entreprises de l'Archipel vont continuer à agir de concert pour renforcer encore les liens d'amitié et de coopération entre nos deux nations.



1. Carte de localisation des grands projets de l'aide japonaise. 2. Le président Thein Sein et le Premier ministre Shinzo Abe discutent de l'implication japonaise dans les projets d'infrastructures à l'occasion de la rencontre au sommet de mai 2013. 3. Carte de la ZES de Thilawa. La couleur verte désigne la zone initiale de développement, qui sera opérationnelle à l'été 2015. 4. Travail en cours sur la Zone initiale de développement de la ZES de Thilawa.

